

RECU  
Par Aff Christian, 16:51, 12/02/2021

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 12 février 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Dans un article de presse paru le 11 février 2021 dans le « Luxemburger Wort », il est question de la réalisation d'une piste cyclable le long de la voie ferrée entre Clervaux et Troisvierges. Ce tronçon permettra de compléter un peu plus la piste cyclable nationale 21 qui doit à terme permettre de relier Kautenbach à la piste de cyclotourisme internationale dite « Vennbahn » à Troisvierges.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Si l'initiative de poursuivre la construction de la piste cyclable nationale 21 est louable, Monsieur le Ministre peut-il me dire si cela ne remet pas en question le projet de dédoublement des voies de la ligne ferroviaire entre Clervaux et Pfaffenmühle, comme cela est prévu dans le projet de plan sectoriel « transports » ? Monsieur le Ministre peut-il dès lors m'indiquer si un dédoublement des voies sur les tronçons concernés de la ligne ferroviaire 10 est toujours à l'ordre du jour ? Dans l'affirmative, quand ces travaux seraient-ils envisageables ?
- Dans sa réponse à la question parlementaire n°1758, Monsieur le Ministre explique que les tronçons à une seule voie de la ligne ferroviaire 10 n'ont pas d'influence sur la durée du trajet, mais que cela est plutôt dû aux nombreux virages sur la ligne. Monsieur le Ministre n'est-il toutefois pas d'avis qu'un dédoublement des voies sur les tronçons concernés permettrait d'augmenter la cadence des trains et par delà l'attractivité du réseau ferré dans le Nord du pays ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Yves Cruchten  
Député



Luxembourg, le 17 MARS 2021

**Monsieur Marc Hansen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**Luxembourg**

REÇU

Par Alff Christian, 10:53, 17/03/2021

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3637 du 12 février 2021 de l'honorable député Monsieur Yves Cruchten, concernant la réalisation d'une piste cyclable le long de la voie ferrée entre Clervaux et Troisvierges, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre de la Mobilité**  
**et des Travaux publics**

**Réponse de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics François BAUSCH à la question parlementaire n° 3637 du 12 février 2021 de l'honorable Député Monsieur Yves CRUCHTEN au sujet de la réalisation d'une piste cyclable le long de la voie ferrée entre Clervaux et Troisvierges**

- 1. Si l'initiative de poursuivre la construction de la piste cyclable nationale 21 est louable, Monsieur le Ministre peut-il me dire si cela ne remet pas en question le projet de dédoublement des voies de la ligne ferroviaire entre Clervaux et Pfaffenmühle, comme cela est prévu dans le projet de plan sectoriel « transports » ? Monsieur le Ministre peut-il dès lors m'indiquer si un dédoublement des voies sur les tronçons concernés de la ligne ferroviaire 10 est toujours à l'ordre du jour ? Dans l'affirmative, quand ces travaux seraient-ils envisageables ?*

Même s'il n'est actuellement pas prévu de réaliser ce projet, une mise en œuvre ultérieure comprendrait aussi une déviation de la piste cyclable qui sera mise en place dans un proche avenir. La piste cyclable ne remet donc pas en question une éventuelle future mise à double voie à cet endroit.

- 2. Dans sa réponse à la question parlementaire n°1758, Monsieur le Ministre explique que les tronçons à une seule voie de la ligne ferroviaire 10 n'ont pas d'influence sur la durée du trajet, mais que cela est plutôt dû aux nombreux virages sur la ligne. Monsieur le Ministre n'est-il toutefois pas d'avis qu'un dédoublement des voies sur les tronçons concernés permettrait d'augmenter la cadence des trains et par-delà l'attractivité du réseau ferré dans le Nord du pays ?*

Actuellement, toutes les 30 minutes, un train circule entre Luxembourg et Troisvierges, dont un train par heure est prolongé vers Liège. Cette offre est suffisamment attrayante de sorte qu'il n'est pas prévu d'augmenter encore davantage la fréquence des trains. Il n'existe donc pas de besoins pour créer des sections supplémentaires à deux voies sur la Ligne du Nord.

Suivant l'horaire actuel, les trains se croisent au Nord d'Ettelbruck à Kautenbach et à Clervaux. La voie d'évitement à Goebelsmühle ainsi que les sections à double voies à plusieurs kilomètres situées entre Ettelbruck et Bürden, entre Wilwerwiltz et Drauffelt et à la sortie Sud de la gare de Troisvierges constituent des réserves suffisantes pour faire croiser les trains à un autre endroit en cas de retard.

Au vu de ce qui précède, il n'est actuellement pas prévu de mettre à double voie des tronçons de ligne supplémentaires situés au Nord d'Ettelbruck.